

Tutorat Domaine ÉNERGIE - niveau Avec MENTION

Durée : 1 jour (7 heures) - Modalité : 100% Présentiel en milieu professionnel

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique «avec mention » selon l'arrêté du 20 juillet 2023 et dont la portée recouvre :

- Les compétences visées à l'article R. 134-4
 - pour la réalisation des DPE d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation.
 - pour la réalisation des DPE à l'immeuble ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation.
- Les compétences visées au deuxième tiret de l'article R. 111-20-4 pour la réalisation des attestations pour la réglementation thermique.



Public visé

Toute personne réalisant des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Détenir la certification Energie domaine sans mention
 Posséder une licence de logiciel certifié pour le DPE et l'ensemble du matériel nécessaire pour la réalisation de la mission



Encadrement

Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers ou dans la formation.



Modalités pédagogiques

- Télémètres laser, mètre-ruban
- Vitro mètre, briquet, boussole
- Utilisation d'un logiciel dédié à la réalisation des DPE
- Réalisation de deux missions réelles et complètes d'un diagnostic Energie, périmètres sans mention et mention.
- Formation en milieu professionnel sur des biens immobilier identifiés par le diagnostiqueur



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser :

1. Les généralités sur le bâtiment.
2. La thermique du bâtiment.
3. L'enveloppe du bâtiment.
4. Les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude (adaptés au DPE tous types de bâtiment).
5. Les textes réglementaires

Savoir :

6. Élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste.
7. Évaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode
8. Évaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des consommations relevées et être capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser
9. Proposer des recommandations en tenant compte des contextes techniques, juridiques, économiques et environnementaux.
10. Savoir renseigner les données techniques dans le logiciel
11. Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation effectuée.

Tarif : 1390 € nets de taxes (7 heures de formation)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Ce métier n'est pas accessible aux personnes ayant un handicap moteur



SAS FORMENTORA – 12 Rue Jean Elysée Dupuy 69410 Champagne-au-Mont-d'Or- Tel : 01 89 71 72 26- contact@formentora.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°84692274969auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes SAS au Capital de 1000 € - SIRET 92988362700010 - Code NAF 8559A